



FICHE ACTION

1.4.1

LUTTER CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR

- **Orientation stratégique :** Construire un Territoire résilient pour répondre aux effets du changement climatique et offrir aux habitants un cadre de vie attractif
- **Objectif opérationnel :** 1.4 Intégrer les objectifs de Transition écologique dans les politiques publiques
- **Objectifs transversaux :** 1.1 S'engager en faveur de la qualité de l'air et la réduction des nuisances sonores
1.3 Renforcer les continuités écologiques et préserver la qualité des sols
1.4 Intégrer les objectifs de Transition Écologique dans les Politiques Publiques
1.5 Reconnecter l'Homme et la Nature
3.2 Agir contre la précarité énergétique

Type d'action

- Atténuation
- Adaptation
- Qualité de l'air
- Études
- Action impliquant la population

Priorité :

- Incidence sur l'environnement :**
- Incidence sur les populations :**
- Coût de l'action**
- Moyens humains :**

Références

ODD - ONU : 3, 10, 11, 13, 15
SRCAE : ACC 1.1, ACC 1.2, ACC 1.4, ACC 1.5
PCAEM : ACC1, ACC4, ACC6, ACC7
En lien avec l'action :
1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, 1.3.2, 1.4.1, 1.4.2
1.5.1, 5.1.1, 5.2.1, 5.2.2

PILOTAGE DE L'ACTION : Direction de l'Aménagement



PARTENAIRES :

CD 94, MGP, Communes, Aménageurs, SPL Marne au Bois, Promoteurs, Cluster EMS, ALEC - MVE, APUR, Cerema, SPL Marne au Bois, IAU Ile de France, ADEME, CAUE 94, Sedif,



SERVICES MOBILISÉS :

Direction du Développement Économique et de l'Emploi, Direction de l'Urbanisme, Direction du Lien Social, de l'Habitat, du Logement et de la Politique de la Ville, Direction de l'Aménagement, Direction de l'Assainissement, de l'Ecologie et du Développement Durable

Contexte - Enjeux

Le terme d'îlot de chaleur urbain (ICU) caractérise un secteur urbanisé où les températures de l'air et des surfaces sont plus élevées qu'à la périphérie. Les activités humaines (trafic routier, chauffage et climatisation...), les dégradations induites de la qualité de l'air et le changement climatique aggravent le phénomène et fragilisent d'autant plus les populations.

C'est ainsi que, dans le Val-de-Marne, la canicule de 2003 a engendré une sur-mortalité de 171 % et que les personnes âgées de plus de 75 ans ont été particulièrement touchées (82 % des décès enregistrés sur la période).

Depuis 2017, grâce à la cartographie des zones à effet ICU potentiels, développé par l'IAU Ile-de-France, le territoire PEMB a pris connaissance des enjeux liés à ce phénomène, cependant ces cartes restent à approfondir et à croiser avec les cartes d'exposition au bruit, de la dégradation de la qualité de l'air et les zones de précarité énergétique, pour apprécier et prioriser les réalisations à mener.

Modalités de mise en œuvre :**1. FAIRE UN DIAGNOSTIC DES ZONES À ENJEU D'ÎLOT DE CHALEUR URBAIN**

→ Croisement carte zones de précarité énergétique

2. RÉDIGER UNE CHARTE POUR LUTTER CONTRE LE PHÉNOMÈNE DE SURCHAUFFE URBAINES

→ Adapter les matériaux et les couleurs

→ Faire entrer la nature en ville et créer des îlots de fraîcheur

3. ORGANISER DES RÉUNIONS PUBLIQUES

→ Sensibiliser sur le phénomène d'îlot de chaleur urbain et informer sur les solutions existantes et mises en place par le Territoire

Résultats attendus :

- Identification des zones à enjeu
- Réduction de la température dans les zones critiques

**Indicateurs :**

- Niveau de satisfaction des populations
- Taux d'évolution de la température sur le Territoire
- Nombre de réunions publiques
- Nombre de participants aux réunions

**Calendrier**

2019-
2025

À DEFINIR